

COMMENT SOUSCRIRE UN CONTRAT ETUDASSUR ?

Les différentes étapes pour souscrire une assurance habitation en résidence étudiante

CONNECTEZ VOUS A WWW.ETUDASSUR.FR

Sur le moteur de recherche de votre choix, rendez vous sur notre site www.etudassur.fr et cliquez sur le bouton "Obtenir un tarif - Souscrire en ligne".

Le processus de souscription est entièrement dématérialisé et vous prendra seulement 5 minutes à réaliser.



ÉTABLISSEZ VOTRE DEVIS

Suivez et remplissez les différentes informations demandées relatives à vous même et à votre logement. Le site vous proposera un devis détaillé que vous pourrez transformer en contrat en quelques clics.

PAYEZ VOTRE CONTRAT EN LIGNE

Une fois le devis validé, vous pourrez payer votre contrat en ligne avec une simple carte bancaire. Toutes les cartes sont acceptées. Le paiement se fait de manière sécurisée grâce au 3D Secure qui envoie une demande d'autorisation à votre banque.



RECEVEZ VOS ATTESTATIONS



Dès lors que votre règlement est effectué, vous recevrez instantanément votre contrat et vos attestations à l'adresse mail que vous aurez renseignée.

Vous pourrez également retrouver tous vos documents depuis notre site internet à l'aide de votre numéro de contrat et de votre adresse mail.

Nous nous chargeons d'envoyer votre attestation à votre bailleur.

MON CONTRAT ET MOI

Retrouvez les spécificités de votre contrat
Multirisques Habitation Etudassur

COMMENT CHOISIR LA DURÉE DE MON CONTRAT ?

ETUDASSUR réponds aux besoins des étudiants grâce à une offre simplifiée en proposant 3 durées de contrat possibles :

- 1- Les contrats court séjour (de 1 jour à 3 mois inclus)
- 2- Les contrats moyen séjour (de 4 à 6 mois inclus)
- 3- Les contrats long séjour (de 7 à 12 mois inclus)



QUELS SONT LES DOCUMENTS QUE JE VAIS RECEVOIR ?

En plus de votre contrat vous allez recevoir:
Une attestation MRH pour votre logement
Une attestation Scolaire pour vos études
Une attestation Responsabilité Civile pour votre vie quotidienne
Une attestation Assistance pour être mis en relation avec des artisans agréés en cas d'urgence.

PUIS-JE CHANGER D'ADRESSE EN COURS DE CONTRAT ?

Plusieurs cas se présentent en cas de changement de logement :

1/ Vous restez dans une résidence universitaire privée pour occuper un studio, nous changeons l'adresse sur votre contrat et vous envoyons une nouvelle attestation d'assurance habitation.

2/ Vous êtes dans une résidence universitaire privée mais dans un appartement plus grand, ou dans une résidence du CROUS, envoyez nous un email à contact@etudassur.fr



COMMENT RÉSILIER MON CONTRAT ?

Avec ETUDASSUR pas besoin de résilier votre contrat !
En effet votre contrat est à durée ferme. C'est à dire qu'il expirera de lui même à la date de fin d'effet indiquée sur vos attestations.